

VOIR ENSEMBLE. Journées des 5 et 6 octobre. Les journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants auront lieu les 5 et 6 octobre, dates auxquelles les associations sont habilitées à collecter des fonds. Le groupe Corrèze de Voir ensemble, en quête de bénévoles, lance un grand appel à la générosité. Renseignements, Marie-Françoise Madelmont au 09.73.01.79.28. ■

FAMILLES RURALES EN RÉSEAU



RASSEMBLEMENT. Les rencontres nationales Jeunes : Actions ! Familles rurales se sont déroulées dernièrement à Talmont-Saint-Hilaire, en Vendée. Pendant deux jours, 75 membres de la délégation du Limousin, dont 22 jeunes corréziens, ont échangé autour de nombreuses activités (concerts, sport, danse, théâtre, défilés, forum, etc.). Les Corrèziens ont présenté leur groupe de musique, Triumph without glory, d'Argentat ; leur film, *Rictus mortel*, d'Eygurande. Ils ont animé des jeux de prévention santé-sécurité routière, avec l'école des élèves infirmiers de Tulle, et fait découvrir le sport en milieu rural, avec le club d'athlétisme de Chanteix. ■

Corrèze → Vivre sa ville

CUBLAC ■ Les anciennes chambres d'hôtes familiales sont devenues un hôtel étoilé

Les collines touchent les étoiles

Dans la commune de Cublac, un restaurateur a transformé les chambres d'hôtes familiales en hôtel trois étoiles. Gros plan sur une affaire qui marche.

Pierre Vignaud

Son parcours a de quoi surprendre. À seulement 30 ans, Yoan Térahà prend tout le monde de l'hôtellerie à contre-pied. À l'heure où devant les réglementations toujours plus contraignantes, nombreux sont ceux qui choisissent de transformer leur hôtel en chambres d'hôte, ce restaurateur de formation a fait le choix inverse.

« Les contraintes de l'hôtellerie font peur à pas mal de professionnels », confirme pourtant Annie Ramos, conseillère entreprise à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Corrèze.

Des investissements qui s'avèrent payants

L'histoire débute en 2008 lorsqu'Yoan Térahà décide de reprendre l'affaire familiale. « Ma mère n'en pouvait plus. Je venais de vendre mon restaurant. J'ai décidé de racheter l'affaire, et d'en faire quelque chose dont je puisse être fier. Pour importer les contraintes », assure le propriétaire de l'établissement.

Pièce après pièce, les normes s'accumulent et l'établissement se transforme peu à peu. Le moindre détail, dans une chambre, un escalier, ou un couloir est le fruit d'un véritable casse-tête. Dans la chambre réservée aux personnes handicapées, les normes d'accessibilité atteignent leur paroxysme. « Pour



HÔTEL. À 30 ans, Yoan Térahà est propriétaire d'un hôtel trois étoiles à Cublac. PHOTO CHRISTELLE BOUYOUX

respecter les critères des trois étoiles, il faut une table de chevet de chaque côté du lit, 120 cm d'espace, 90 cm entre le pied du lit et le mur, une table sous laquelle un fauteuil roulant puisse passer, un porte-bagages... On a même dû calculer la hauteur du sèche-cheveux dans la salle de bain », ironise Yoan Térahà.

Cependant, les efforts commencent à payer. Au croisement de l'A20 et de l'A89, l'hôtel « Les collines » fait sa place et parvient à capter une clientèle

aisée. « On touche pas mal de VRP de professionnels qui souhaitent faire des séminaires. En fait, le bouche-à-oreille a très bien fonctionné », reconnaît le propriétaire des lieux.

La bonne réputation a certes joué, mais pas seulement. Yoan Térahà n'a pas lésiné sur les investissements. Piscine, véranda, chambres, cuisine, tout a été entièrement rénové. « J'ai investi 600.000 euros depuis 5 ans dont 350.000 lors des six derniers mois. Mes prises de risque

ont toujours été mesurées », affirme l'intéressé.

Là encore, les choix sont judicieux. Grâce à l'aide de la CCI dans l'élaboration des demandes de subventions, l'hôtel a réussi à être classé trois étoiles au début de la saison estivale. Le timing est parfait : l'hôtel affiche 86 % de taux de remplissage entre juillet et septembre.

À présent, Yoan Térahà pense ralentir un peu le rythme « pour profiter ». Enfin pas tout à fait, « il reste encore quelques détails à peaufiner ». ■

L'hôtellerie-restauration soumise aux normes strictes

Les hôtels du département investissent pour s'adapter aux nouvelles normes, malgré une période estivale mitigée.

Des normes de sécurité en 2011, un nouveau classement hôtelier en 2012, et de nouvelles obligations concernant l'accessibilité handicap prévues en 2015. Vouloir être en conformité avec les réglementations relève presque du parcours du combattant pour les établissements hôteliers. « Toutes ces mesures

nécessitent des investissements importants et réguliers, ce qui est dur à supporter dans un secteur où la trésorerie est assez tendue », constate Annie Ramos, conseillère entreprise hôtellerie-restauration-tourisme à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Corrèze.

Sur les six premiers mois de l'année 2013, la CCI a enregistré trois millions d'euros de demandes de subventions pour des travaux de mises aux normes dans le département, dont

600.000 euros qui concernent uniquement les mises aux normes d'accessibilité. « Ces chiffres ne représentent que les dossiers de demandes de subventions. Il y a des professionnels qui font des travaux sans aide », précise la conseillère.

Une saison d'été mitigée

De plus, les investissements des hôteliers sont arrivés dans une mauvaise période en terme de fréquentation, notamment en mai et juin, du fait du mau-

vais temps. Sous la canicule de juillet, les touristes ont préféré la mer au Pays vert. Au final, seuls août et septembre ont connu une hausse de fréquentation par rapport à 2012.

Malgré tout, ces investissements s'avèrent souvent payants. En 2013, 72 établissements corréziens ont intégré le classement hôtelier. « C'est supérieur à la moyenne nationale », explique Annie Ramos. Ils n'étaient que 29 il y a un an. ■

→ CINÉMA

PAYS DE BRIVE

- MÉGA CGR (BRIVE)**
 - 2 guns (1h49) : 14 heures, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15.
 - Conjurung : les dossiers Warren (1h50, interdit aux moins de 12 ans) : 22 h 15.
 - Insoissables (1h56) : 20 heures.
 - Le majordome (2h10) : 11 heures, 13 h 45, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 15.
 - Les conquérants (1h36) : 11 h 15, 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures.
 - Les invincibles (1h38) : 16 heures, 18 heures.
 - Les Miller, une famille en herbe (1h50) : 16 h 30, 20 heures, 22 h 15.
 - Les Schtroumpfs (1h45) : 11 h 15, 13 h 45.
 - Ma vie avec Libérence (2h) : 17 h 45.
 - Moi, moche et méchant (1h38) : 14 heures.
 - Monstres Academy (1h44) : 11 h 15.
 - No pain no gain (2h09) : 22 h 15.
 - Percy Jackson (1h46) : 11 h 15.
 - Ployers (1h32) : 11 h 15, 13 h 45, 15 h 45, 20 heures, 22 heures.
 - Riddick (2h) : 13 h 45, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15.
 - Rush (2h03) : 11 h 15, 14 heures, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15.
 - The Way la route ensemble (2h08) : 11 heures, 13 h 45, 16 h 30, 19 h 45.
LE REX
 - Blue Jasmine (1h38) : 11 heures, 14 h 30, 17 heures, 19 heures, 21 heures.
 - Mon âme par toi guérie (2 h 04) : 11 heures, 14 h 30, 17 heures, 19 h 10.
 - Jimmy P (1 h 56) : 21 h 15.
 - Elle s'en va (1h53) : 14 h 30, 17 heures, 19 heures.
 - Les amants du Texas (1h36) : 21 heures.
 - Pompéi : 11 heures.

PAYS DE TULLE

- LE PALACE (TULLE)**
 - Rush (2h03) : 14 heures, 21 heures.
 - Ployers (1h32) : 16 h 15, 21 heures.
 - Mon âme par toi guérie (2 h 04) : 18 h 30, 21 heures.
 - Ma vie avec Libérence (1h58) : 16 h 15, 21 heures ; 18 h 30 (VO).
 - Les invincibles : 14 h, 16 h 15.
 - Jimmy P (1h56) : 16 h 15 (VO) ; 18 h 30.
 - Grand Central (1h34) : 14 heures, 18 h 30.
 - Riddick (2h) : 14 heures, 21 heures.
 - Les schtroumpfs (1h45) : 14 h, 16 h 15.
 - Yuma (1h31, VO) : 18 h 30.
L'ESPLAMADE (ÉGLETONS)
 - Grand Central (1h35) : 21 heures.
 - Kick-Ass 2 (1h43) : 14 h 30.
 - Gold (1h40) : 17 heures.
 - Moi, moche et méchant 2 (1h38) : 14 h 30.
LE TURÉNNE (ARGENTAT)
 - Drôles d'oiseaux (1h23) : 14 h 30.
 - Grand Central (1h40) : 16 h 30.
LOUIS JOURVET (UZERCHE)
 - Relâche.

PAYS D'USSEL

- LE CARNOT (USSEL)**
 - White house down (2h12) : 15 heures, 21 heures.
 - Grand Central (1h34) : 17 h 30.
 - Albatros Monroe (1h52) : 17 h 30.
 - Conjurung (1h50) : 21 heures.
 - Moi, moche et méchant (1h38) : 15 heures.
LE 7 ART (BORT-LES-ORGUES)
 - Relâche.
LE SOUBRISE (MEYMAC)
 - Drôles d'oiseaux (1h23) : 15 heures.
LE PARADISIO (NEUVIC)
 - Gold (1h40, VO) : 20 heures.
 - Michael Kohlhaas (2 h) : 17 heures.
 - Landes (1h35) : 15 heures.